

CFA+ *FORE*



MASTER MANAGER EN RESSOURCES HUMAINES



www.fore.fr

**1000H
SUR 2 ANS**

2 jours/Semaine

PRÉREQUIS

A toute personne titulaire d'une Licence, d'un Bachelor, d'un titre de niveau 6 dans le domaine des Ressources Humaines

FINANCEMENT

Formation éligible au CPF N° 33047
FINANCEMENTS OPCO,
TRANSITIONS PRO, Entreprises

CERTIFICATION

Diplôme de Niveau 7 (BAC+5), enregistré et inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles.
Code RNCP : 35756
Code Diplôme Apprentissage : 16X31509

CONTACTS

Christine GUENIOT 0690 48 26 50 / 0590 38 71 36
christine.gueniot@fore.fr
Jacqueline JIOUT 0690 25 59 28 / 0590 38 71 31
jacqueline.jiout@fore.fr

METHODES PEDAGOGIQUES :

Méthodes Active et Participative : Apports opérationnels par des spécialistes du secteur
Mises en situation – Travaux dirigés – Etudes de cas - Présentiel / Distanciel

MOYENS PEDAGOGIQUES :

Salle informatique connectée Internet (fibre optique) – Documentations sur plateforme informatique – Vidéo projecteur – Matériel salle de formation

SUIVI ET EVALUATIONS : Contrôles continus. Des études de cas pratiques sont réalisées. Le contenu est élaboré à partir du référentiel du diplôme consultable sur le RNCP. Une progression pédagogique est remise par chaque formateur par année. Un classeur pédagogique permet de suivre le déroulement de la formation en conformité avec le référentiel. TEAMS permet de télécharger les cours et de recevoir toutes les informations inhérentes à la formation.

LE OU LA TITULAIRE DU MASTER MANAGER EN RESSOURCES HUMAINES SERA CAPABLE DE :

- Élaborer une politique RH alignée sur les orientations stratégiques de l'entreprise
- Organiser les relations sociales et les conditions de travail
- Mettre en oeuvre la politique de recrutement
- Mettre en oeuvre une politique de développement des compétences pour accompagner le changement
- Mettre en oeuvre la politique de rémunération et de gestion administrative du personnel



MASTER MANAGER EN RESSOURCES HUMAINES

PROGRAMME

1 Élaborer une politique RH

- Élaborer la stratégie Ressources humaines de l'entreprise
- Élaborer les processus de déploiement et de suivi du plan de Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des compétences

2 Organiser les relations sociales et les conditions de travail

- Mettre en place les conditions de travail pour atteindre les résultats fixés par la Direction
- Orchestrer la concertation et le dialogue social avec les membres du personnel ou leurs représentants
- Élaborer les actions de communication telles que définies dans la stratégie de communication RH interne

3 Mettre en œuvre la politique de recrutement

- Recueillir les besoins en recrutement auprès des directions opérationnelles,
- Choisir les sources (écoles, en interne ou externe,...) et canaux de recrutement (cabinets, cooptation, web,...) adaptés aux besoins et évolutions des métiers
- Définir et mettre en œuvre un plan de communication
- Organiser les parcours de sélection et d'intégration des candidats

4 Mettre en œuvre la politique de rémunération et de gestion administrative du personnel

- Définir et mettre en œuvre un système de rémunération
- Contrôler la gestion de la paie en pilotant l'administration du personnel et de la paie
- Contrôler la mise en œuvre des principales obligations légales et des pratiques relatives à la gestion administrative du personnel
- Informer les salariés sur les dispositifs en matière de prévoyance, mutuelles, épargne salariale, intéressement
- Engager la responsabilité sociétale de l'entreprise

5 Mettre en œuvre une politique de développement des compétences pour accompagner le changement

- Élaborer le plan de développement des compétences de l'entreprise
- Mettre en œuvre le plan de développement des compétences en formalisant les besoins de formation
- Évaluer l'impact des formations au niveau individuel et collectif, en suivant la satisfaction, la fidélisation
- Organiser les parcours de sélection et d'intégration des candidats



PERSPECTIVES D'EMPLOI

- Adjoint(e) Directeur(rice) des Ressources Humaines
- Responsable du management des Ressources Humaines
- Manager des Ressources Humaines
- Directeur(rice) des Ressources Humaines
- Directeur(rice) des affaires sociales
- Responsable des relations sociales
- Consultant(e) RH

Le/la Manager de l'organisation des Ressources Humaines et des relations sociales exerce essentiellement dans des entreprises de taille importante ou moyenne, dans tous les secteurs de l'économie.